

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00089

Numéro SIREN : 519 460 182

Nom ou dénomination : A.P. MENUISERIE

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/019368

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL AP MENUISERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : LE MAS VANNIER		38190 LA COMBE DE LANCEY						
Durée de l'exercice précédent * 12								
Numéro SIRET * 5 1 9 4 6 0 1 8 2 0 0 0 1 6			Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31032021	N-1 31032020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	80 502	22 414	58 087	65 373
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	34 962	29 336	5 626	10 179
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	10 500		10 500	10 500
TO TAL (II)		BJ	BK	125 963	51 751	74 213	86 052	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	10 311		10 311	21 563
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	441 723		441 723	557 668
		Autres créances (3)	BZ	CA	20 547		20 547	62 659
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	396 631		396 631	132 665
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	415		415	2 550
TO TAL (III)		CJ	CK	869 628		869 628	777 105	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	995 592	51 751	943 841	863 156	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise <u>SARL AP MENUISERIE</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	538 009	504 220
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	40 809	33 789
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	589 818
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 878	70 346
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	64 332	61 832
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 798	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	108 174	97 583
	Dettes fiscales et sociales	DY	129 962	84 386
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 880	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	354 023	314 147
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	943 841	863 156
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	328 688	270 409
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	134	159	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise SARL AP MENUISERIE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	80 502	KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	34 491	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	471	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	115 463	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	10 500	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	10 500	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	125 963	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	80 502	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	34 491	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	471	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	115 463	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	10 500	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	10 500	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	125 963	ØM		

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 03 2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AP MENUISERIENéant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AP MENUISERIE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	15 129	QA	7 285	QB		QC	22 414	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	24 312	QI	4 554	QJ		QK	28 865	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	471	QM		QN		QO	471	
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	39 912	QV	11 839	QW		QX	51 751	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	39 912	ØP	11 839	ØQ		ØR	51 751	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AP MENUISERIE					Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL AP MENUISERIE										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	10 500	UV		UW	10 500			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	441 723		441 723					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 857		18 857					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 690		1 690					
	Charges constatées d'avance			VS	415		415					
	TOTAUX			VT	473 186	VU	462 686	VV	10 500			
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	134		134						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	43 744		22 206		21 538				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	108 174		108 174						
Personnel et comptes rattachés			8C	51 241		51 241						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	6 778		6 778						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 070		2 070						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	69 196		69 196						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	677		677						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	64 332		64 332						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	3 880		3 880						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	350 226	VZ	328 688		21 538				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	26 438	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SARL AP MENUISERIE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31032021	
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	40 809
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)							WE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option							WF	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WG	
	Amendes et pénalités							RA	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							RB	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							XX	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE							WI	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI							WJ	135
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme							WZ	
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							XA	
	- imposées au taux de 0 %							XB	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							XC	
	- Plus-values nettes à court terme							XD	
	- Plus-values soumises au régime des fusions							XE	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XF	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*							YG	
	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)							YH	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)							YI	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								YJ	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								YK	
TOTAL I								YL	49 984
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WM	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WN	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							WO	
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WP	
	- imposées au taux de 0 %							WQ	
	- imposées au taux de 19 %							WR	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WS	
	- imputées sur les déficits antérieurs							WT	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WU	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WV	
	Régime des sociétés mères et des filiales *							WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)							WX	
Mesures d'incitation	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							WY	
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							XZ	
	Majoration d'amortissement *							YA	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)							YB	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)							YC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)							YD	
	Entreprises nouvelles 44 sexies							YE	
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)							YF	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)							YG	
	Zone de revitalisation nulle (art. 44 quinquies)							YH	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								YI	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)							YJ	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)							YK	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)							YL	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies H)							YM	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies I)							YN	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies J)							YO	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies K)							YP	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies L)							YQ	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies M)							YR	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies N)							YS	
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								YT	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI	49 984	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XK		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XL	49 984	
							XO	0	

2058A - Réintégrations diverses

au 31/03/2021

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses

au 31/03/2021

Libellé	Montant
Totalisation	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **943 841** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **875 341** euros et un total **charges** de **834 532** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **40 809** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2020** et finit le **31/03/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	80 502					80 502
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	34 491					34 491
	Matériel de bureau, mobilier	471					471
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	115 463					115 463
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 500					10 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 500					10 500
TOTAL		125 963					125 963

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 129	7 285		22 414
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	24 312	4 554		28 865
	Matériel de bureau, mobilier	471			471
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 912	11 839		51 751
TOTAL		39 912	11 839		51 751

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 500		10 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	441 723	441 723	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 857	18 857	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 690	1 690	
	Charges constatées d'avances	415	415	
TOTAL DES CREANCES		473 186	462 686	10 500
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	134	134		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	43 744	22 206	21 538	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	108 174	108 174		
	Personnel et comptes rattachés	51 241	51 241		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 778	6 778		
	Impôts sur les bénéfices	2 070	2 070		
	Taxes sur la valeur ajoutée	69 196	69 196		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	677	677		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	64 332	64 332		
	Autres dettes	3 880	3 880		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		350 226	328 688	21 538	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		26 438			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2021

Total des Charges à payer		60 595
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		140
INT.COURUS/EMPRUNTS ETS CREDIT	5	
PROV. SERV.BANCAIRES	134	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 759
FOURN. FACT NON PARVENUES	1 759	
Dettes fiscales et sociales		58 696
RSI A PAYER	37 241	
PROV.PRIME CO-GERANCE	14 000	
PROV.CH.SOC./PRIME GERANCE	6 720	
PROV RSI GAUTHIER Alain	29	
PROV RSI GAUTHIER Patrice	29	
ETAT PROVCH. A PAYER	677	

Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

1 000,00

10,0000

10 000,00

Emises pendant l'exercice

0,0000

Remboursées pendant l'exercice

0,0000

Du capital social fin d'exercice

1 000,00

10,0000

10 000,00

A.P. MENUISERIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : Le Mas Vannier – 38190 LA COMBE-DE-LANCEY
519 460 182 RCS GRENOBLE

* * * *

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

* * * *

EXTRAIT

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021, soit un **bénéfice** de **40 809** Euros, dans son intégralité au compte « Autres réserves », celui-ci présentant désormais un solde créditeur d'un montant de 578 818 Euros.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le rapport de la gérance mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix
est **adoptée** à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Les cogérants
Monsieur Patrice GAUTIER
Monsieur Alain GAUTIER

